LA CIGOGNE DES INFOS

Des fêtes très rock'n'roll.

UNE CROISSANCE MAÎTRISÉE

À la prochaine rentrée de septembre, l'école de notre village comptera une classe supplémentaire. La création de lotissements a entraîné l'arrivée de nouveaux habitants, dont beaucoup de jeunes couples. Et une fois installés, ils font souvent des enfants… que l'on retrouve à l'école quelques années plus tard. À une époque où il y a deux fois plus de classes qui ferment que de classes qui ouvrent dans notre département, on ne peut que se féliciter de cette dynamique. Mais cette relation, charmante, de cause à effet illustre un principe que j'évoque souvent dans ces colonnes : La croissance de notre village doit être impérativement maîtrisée, si nous voulons lui conserver son esprit et sa qualité de vie. La prudence avec laquelle nous gérons les finances municipales, notre recherche inlassable de financements publics, les efforts d'économies réalisés sur les équipements municipaux (éclairage LED, panneaux photovoltaïques, rénovation thermique) en témoignent. Nos décisions d'aujourd'hui engagent les Riviérois de demain.

Hervé Darrigade, maire

ACTIONS CLÉS *P.2*
Présentation du budget 2023 de la commune et de ses orientations.

ENVIRONNEMENT *P.4*
La municipalité s'engage pour la préservation des barthes à foin.

VIE COMMUNALE *P.6*
C'était bien : compte rendu en images des fêtes locales.

PORTRAITS *P.8*
Les jeunes et talentueux riviérois défraient la chronique.

UN COUP D'ŒIL
SUR LES COMPTES

La prudence reste de mise pour les finances municipales, qui restent grevées par d'anciens emprunts encore à solder. Mais des ressources inattendues, et une chasse opiniâtre aux subventions permettent de soutenir l'investissement.

La vente de trois terrains aura apporté un ballon d'oxygène bienvenu aux finances municipales. Dans un contexte difficile lié aux répercussions de la guerre en Ukraine et à l'inflation, l'équipe dirigeante est restée fidèle à sa volonté de ne pas augmenter la fiscalité locale (la hausse des taux est liée aux choix de la Communauté d'agglomération et du Département) et de ne pas recourir à l'emprunt. Cependant, Rivière-Saas-et-Gourby poursuit sa politique prudente d'investissements, en privilégiant la rénovation et l'entretien de son patrimoine.

Total budgétaire : 1 854 821,95 €

Fiscalité locale

Les taux de la fiscalité locale sont restés constants depuis 2014. Pour l'année 2023, par décision gouvernementale, les valeurs locatives ont été revalorisées de 7.1 %.
La fiscalité locale devrait s'élever à environ 500 000 €. Pour rappel les taux sont :

- Taxe foncière bâtie : 32.43 %
- Taxe foncière non bâtie : 72.15 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14.31 %

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

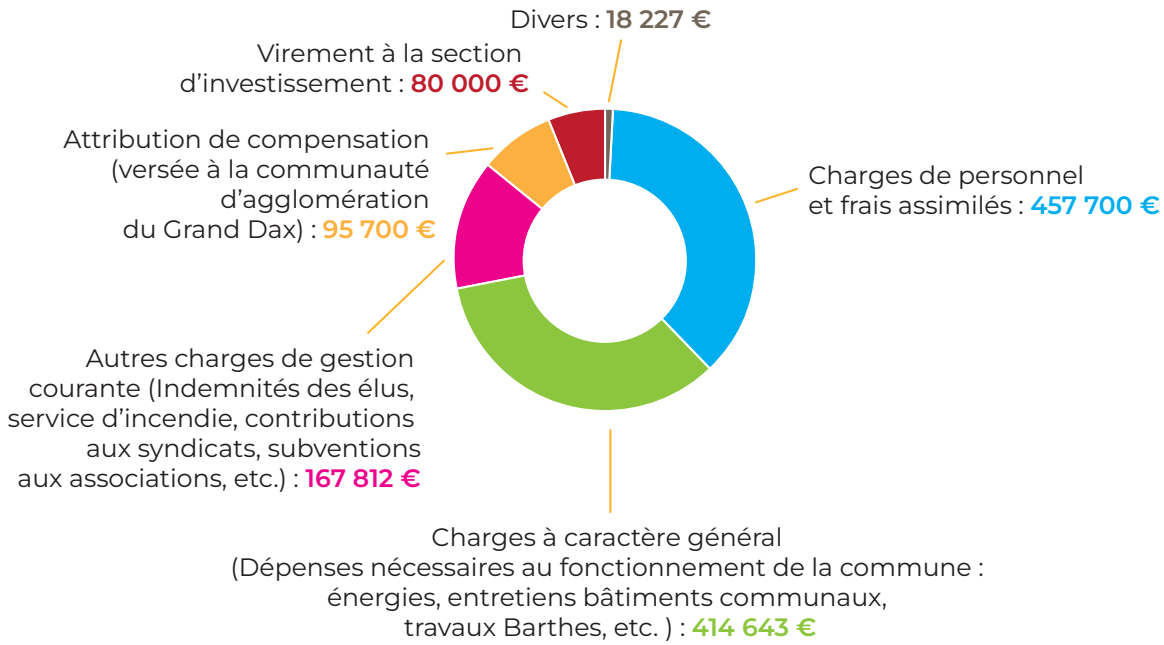

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1 234 081,53 € soit une hausse d'environ 20 % par rapport à 2022

Il comporte les dépenses nécessaires au fonctionnement et à l'entretien de la commune, telles que décrites dans le graphique ci-dessus. Ce budget bénéficie d'une hausse d'environ 20% par rapport à 2022, ciblée sur l'entretien des bâtiments communaux.

Il est alimenté par des recettes, qui comprennent les sommes encaissées pour les prestations municipales (garderie, cantine, location de salle), le revenu de l'impôt local et les diverses dotations de l'État, du département et de l'Agglo et autres organismes publics. Y figurent aussi le produit des ventes de bois.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

620 740,42 €

Il sert aux travaux de la commune : rénovation de l'école, menuiseries de la boulangerie et de l'épicerie, acquisition de matériel, replantation des chênaies, remplacement des éclairages publics, pose de panneaux photovoltaïques… C'est sur ce budget qu'est prélevé le capital des emprunts à rembourser. À noter que 50000€ sont provisionnés pour servir d'apport pour les futurs travaux de la D13, qui nécessiteront un recours à l'emprunt.

Il est financé par l'épargne issue du budget de fonctionnement, le produit de cessions de terrain, le Fonds de Compensation sur la TVA, la taxe d'aménagement, et les subventions obtenues pour les différents projets.

SURFEZ SUR RIVIÈRE !

Nouvelle tête, nouveaux services, le site internet de la commune fait peau neuve, pour être au plus près des attentes et besoins des citoyens.

Plus ergonomique, plus adapté aux nouveaux supports (tablettes et smartphones) le nouveau site internet de Rivière-Saas-et-Gourby est en ligne, toujours à la même adresse. Développé par l'ALPI (Agence Landaise Pour l'Informatique), il apporte, outre un design modernisé, de nouveaux services.

Démarches en ligne

Ainsi, les parents d'élèves pourront désormais payer en ligne les frais de cantine de leurs enfants. Le site permet également d'accéder à différents services publics, pour remplir une déclaration de travaux, une demande de permis de construire, ou préremplir un formulaire pour (re)faire une carte d'identité ou un passeport. Les salles municipales pourront également être réservées en ligne (il fallait auparavant obligatoirement passer en mairie).

Comme sur le précédent site, les internautes pourront consulter les comptes-rendus du Conseil municipal, les arrêtés municipaux et préfectoraux, et les derniers numéros du magazine municipal.

Infos locales

En parallèle, un abonnement à l'application mobile intramuros a été souscrit. Celle-ci, déjà adoptée par plus de 5000 municipalités, permet de partager des informations, des alertes ou des questionnaires sur les smartphones des administrés qui choisissent de la télécharger. De quoi partir avec toute l'actu de la commune dans la poche. Les associations locales peuvent d'ailleurs se manifester auprès de la mairie, pour faire figurer leurs manifestations à l'agenda local !

www.rivieresaasetgourby.fr

AUX PETITS SOINS

Grâce à une convention signée entre le conseil municipal et un assureur national, un contrat de mutuelle santé à taux préférentiel sera proposé aux habitants du village. Cet accord, qui permet de proposer des contrats individualisés à un tarif négocié pour un groupe (soit environ 25% de réduction) complète les remboursements de la sécurité sociale, ou les multiplie, notamment dans le cadre d'une hospitalisation ou de frais dentaires ou optiques. L'offre est ouverte à tous, sans limite d'âge ou de questionnaire médical. Le tarif est garanti à vie, même si l'assuré quitte le village.

Plus d'information auprès de la mairie.

EN BREF

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, tous les Riviérois sont appelés à remplir la demande d'inscription jointe à ce numéro, pour figurer sur un registre nominatif. Il permettra aux autorités de venir en aide en priorité au plus fragiles en cas de déclenchement du plan d'alerte consécutif à une situation de risque exceptionnelle : inondation, incendie, pandémie…

JEUNES MAMANS

La municipalité a décidé de remettre à l'agenda une tradition qui avait disparu des usages communaux : la réception, pour la fête des Mères, des mamans de l'année. Depuis le 1er janvier 2022, notre commune a connu 29 naissances, dont trois paires de jumeaux ! Ce vin d'honneur organisé à la maison de la nature a été l'occasion, pour les jeunes mamans de faire connaissance et de découvrir si besoin les services de la mairie.

MARIANNE DU CIVISME

Les Rivièrois deux fois mis à l'honneur ! C'est en effet notre village qui a connu le plus fort taux de participants aux dernières élections présidentielles (pour les communes landaises entre 1500 et 3000 habitants), ainsi que le plus jeune votant du département aux élections législatives !

ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Rivière-Saas-et-Gourby souhaite favoriser la biodiversité et l'installation de nouveaux agriculteurs dans les Barthes à foin communales.

Les barthes à foin abritent une biodiversité surprenante.

Zone de pâture ou de sylviculture, les Barthes municipales sont également riches de zones destinées au fourrage, dont plusieurs parcelles appartiennent à la commune. Lorsqu'il lui revient de décider à qui en attribuer la gestion, parce qu'un bail arrive à son terme, ou parce qu'elle a fait l'acquisition de nouvelles surfaces, la municipalité a toujours fait le choix de favoriser l'installation ou le développement de l'activité de jeunes agriculteurs (selon les critères de la Chambre d'agriculture).

Double intérêt

Cette volonté permet d'une part de maintenir un équilibre écologique dans ce milieu emblématique, en évitant la multiplication des plantations de peuplier, rémunératrices mais de faible intérêt pour la biodiversité. Elle a aussi pour effet de favoriser l'agriculture locale, qui a une réelle expertise en ce domaine, comme en témoigne la candidature d'un agriculteur local au concours général agricole de Paris, où il présentera peut-être, justement, la remarquable biodiversité de sa barthe à foin.
Dans cette double optique, la commune souhaite acquérir de nouvelles parcelles, sans doute avec l'appui du Conseil départemental (les Barthes n'étant pas en zone de préemption). Une bonne façon de préserver l'équilibre naturel de ce milieu, et de favoriser l'arrivée de nouveaux agriculteurs.

PAS DE PITIÉ POUR LE MOUSTIQUE-TIGRE !

Et pour cela, faites la chasse à l'eau stagnante ! L'équivalent d'un simple bouchon de bouteille plastique retourné suffit à ce désagréable insecte (potentiellement vecteur de maladies comme la dengue, le Zika ou le chikungunya) pour pondre ses œufs. Essentiellement urbain et diurne, celui-ci passe sa vie dans un rayon de 150m autour du lieu de ponte.

Sauvez vos vacances

Si chacun fait l'effort de ranger, vider, retourner, couvrir ou débarrasser tout ce qui est susceptible de lui servir de réceptacle (seaux, arrosoirs, poubelles, couvercles, bâches, jeux, gamelles, pieds de parasol, pots, gouttières…) la prolifération de ce moustique pourra être ralentie… et vos vacances plus sereines !

2 photos, 2 ambiances

Quel genre de Riviérois(e) êtes-vous ? Ceux qui collectent gracieusement (et en attelage !) leurs poubelles et celles de leurs voisins pour les déposer au container, ou ceux qui n'arrivent même pas à jeter leurs papiers gras à la poubelle ?

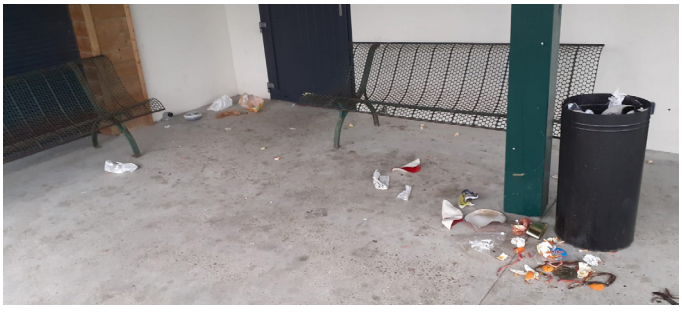

VACANCES STUDIEUSES

La coupure estivale sera l'occasion de mener à bien une première tranche de travaux de rénovation de l'école municipale.

À terme, toutes les façades de l'école seront rénovées.

À partir du 10 juillet, la façade du bâtiment principal de l'école du village va être ravalée. L'opération comprend également le changement des menuiseries, pour une meilleure isolation, et la réfection d'une partie des boiseries et de la zinguerie des avant-toits. Le tout pour un coût de 96 000 €.

Une deuxième tranche de travaux est d'ores et déjà programmée pour 2024, avec le ravalement de façade du bâtiment secondaire, la mise en place de la climatisation réversible et de panneaux photovoltaïques, pour essayer de développer l'autoconsommation, comme sur d'autres bâtiments municipaux (voir ci-contre). Le tout pour un montant estimatif de 100 000 €.

Des travaux importants et des sommes conséquentes, que la municipalité ne pourrait prendre à sa seule charge. C'est la raison pour laquelle des subsides de la Communauté d'agglomération et du Département ont également été sollicités, et obtenus.

Ces chantiers importants ne doivent pas faire oublier la somme de travaux d'entretien plus modestes mais nécessaires, menés par les agents municipaux : peinture, mise en sécurité (notamment des garde-corps), carrelage…

FIBRE LOCALE

Le déploiement de la fibre optique avance dans les Landes, mais… Pas forcément à la vitesse de la lumière ! Pourtant, l'objectif de couvrir l'intégralité du département d'ici la fin 2024 reste d'actualité. À Rivière, les entreprises en charge de l'enterrement de la fibre optique continuent leur travail : le chantier sur le bourg et Saubusse a déjà bien avancé. Puis viendront la Sablère et la partie Saas et Gourby.

Très haut débit

Par contre, pas besoin d'appeler la mairie pour savoir quand votre logement sera raccordé. D'une part, la municipalité n'en a aucune idée (le chantier fait l'objet d'une délégation de service public, ce sont des entreprises privées qui le réalisent). D'autre part, les opérateurs se feront un devoir de venir vous présenter leurs offres pour l'internet très haut débit, dès que vous serez éligibles !

▸ Plus d'informations sur www.ariase.com/couverture/landes-40

EN BREF

MOINS VITE, PLUS SÛR

Une zone 30 va être aménagée sur la route de la Sablère, à l'image de celle existant sur la route de Tercis. Une étude copilotée avec la Communauté d'agglomération a en effet démontré que cet axe était, en l'état, trop dangereux. Les travaux interviendront après la rentrée de septembre. Le coût en sera assumé par le Grand Dax.

ÉCONOMIES ET CONFORT

L'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux (mairie, salle des fêtes, école, maison des associations) est à l'étude. Le but est de privilégier l'autoconsommation, et de réduire la facture énergétique. C'est aussi l'objectif de la rénovation des menuiseries de l'épicerie et de la boulangerie. Leur climatisation est aussi envisagée.

FIN DES FUITES

Les équipes du Syndicat Mixte Eaux Marensin Maremne Adour (EMMA), qui assure les compétences en eau potable et assainissement collectif et non-collectif pour la commune, ont procédé au remplacement des conduites d'eau sur la route du Bergeras.

LA BELLE SAISON

Les traditionnelles fêtes de Rivière se sont déroulées du 10 au 12 juin, sans encombre et dans la bonne humeur. Animations, repas, sport et danse, rien n'y manquait !

Au mur à gauche, les sportifs récupèrent…

Un clown et ses fans.

Des fêtes qui ne manquent pas de souffle !

Chacun coince sa bulle.

Le rendez-vous des « mordus » de pêche.

Et pourtant, ce n'était pas gagné ! Quelques jours avant l'ouverture, un déluge s'était abattu sur le village, noyant la place du fronton sous 50cm d'eau… il a fallu toute la diligence des agents municipaux et l'aide de ceux du Grand Dax pour tout remettre en état dans les temps.

Les fêtes ont donc commencé vendredi par un tournoi de pelote (joko garbi en place libre et main nue au mur à gauche) et une soirée tapas, animée par la Pelote Riviéroise. Samedi midi, le comité des fêtes organisait un barbecue, suivi (pour la digestion) de matchs de Bubble foot, de basket 3x3 et de rugby au toucher. D'anciens jeux en bois étaient proposés pour les plus jeunes.

Ceux-ci n'auront pas bénéficié cette année de manèges pour la fête du village. « *Les personnes avec qui nous sommes en contact nous ont fait faux bond au dernier moment*, regrette Hervé Gaudin, président du comité des Fêtes. *L'année prochaine nous ne les convierons tout simplement pas, et nous trouverons une solution alternative pour que les tout-petits puissent tout de même avoir des attractions spécifiques.* »

De 7 à 77 ans

Le samedi soir a été marqué par le repas, organisé par le comité des fêtes, suivi d'un podium avec Jean-Mi animation. « *Nous mettons un point d'honneur à proposer un menu de qualité* [cochon mariné à la broche NDLR] *à un tarif raisonnable, pour que tout le monde puisse y trouver son compte.* » Le bal s'est poursuivi jusqu'à 3h du matin.

Dimanche, la messe était accompagnée par l'Ensemble Musical de l'Adour.

En parallèle, un concours de pêche était organisé pour les enfants dans les barthes. L'inscription était gratuite, des lots de matériel de pêche ont récompensé les plus belles prises de la trentaine de participants. Après le repas des chasseurs, Zygo le clown a présenté son spectacle aux petits. Les fêtes se sont conclues le dimanche soir, avec la traditionnelle omelette.

Si la fréquentation a un peu souffert de la concurrence des demi-finales de coupe d'Europe de rugby et de « le Heste des Calientes » organisé aux arènes de Dax, l'ambiance a été au beau fixe, et aucun incident n'est venu ternir la fête. De quoi donner envie de recommencer !

Prochains rendez-vous

Lundi 17 juillet, au pont du Vimport, entre 16h et 20h30, la galupe de Saubusse fera étape à Rivière. Une façon pour l'association sibusate de remercier notre commune pour le don de chênes, issus des Barthes municipales, qui ont servi à sa construction. Au programme, histoire, visite et animation autour de ce beau projet. Par ailleurs, le comité des fêtes confirme l'organisation du traditionnel Oktoberfest à l'automne, à une date qui reste encore à définir. L'info sera prochainement sur le site internet communal !

LES SENIORS AU RENDEZ-VOUS

Des rencontres, de la convivialité, « l'Amitié des Trois Hameaux » propose des activités variées toute l'année.

Les seniors ont bon pied, bon œil, et bon appétit !

Le club « l'Amitié des Trois Hameaux » a repris ses activités après deux années difficiles. Chaque mardi et jeudi matin, ses membres se retrouvent vers 9h, pour une randonnée d'environ 1h30, par groupe de niveau. Le jeudi après-midi, ce sont des jeux de cartes et de société qui sont proposés dans le local, au 62 place de l'église.

Gourmandise et compagnie

Tout au long de l'année, des sorties thématiques sont organisées, pour découvrir des sites touristiques, partager des moments gourmands et conviviaux, parfois avec le club de Saubusse : pique-nique, sardinades, concours de pétanque ou de belote sont régulièrement au programme. Si vous êtes intéressés par de nouvelles rencontres et activités, n'hésitez pas à les rejoindre : la bonne humeur et la sociabilité sont toujours au rendez-vous.

Pour plus d'information : 05 58 97 58 60

SERVICE À LA CARTE

Il y en a pour tous les goûts ! L'offre de restauration à emporter disponible à Rivière n'a rien à envier à celle de villages plus importants.

Les différents food-trucks (« camions-nourriture » en bon français) présents toutes les semaines sur la place du fronton, devant la boulangerie, permettent de faire un quasi-tour du monde des saveurs, sans alourdir son bilan carbone.

Au menu

Les lundis et vendredi, honneur à l'Italie, avec les pizzas de Milana Pizza et de Pizza Plaza. Le mardi, escale au Vietnam, avec les nems, rouleaux de printemps et autres porcs au caramel de Saigon. Le jeudi, ce sont les galettes, crêpes et bolées de cidre de la Krep'Éric qui vous rappelleront les délices de la Haute-Bretagne.

EN BREF

LAURENT, LE RETOUR

Laurent Peysan, le cuisinier de l'école, avait quitté ses fourneaux pour une disponibilité de trois ans. Il sera de retour pour la rentrée de septembre 2023. La municipalité remercie Olivier Grieu, qui a assuré l'intérim avec talent et contribué, par ses avis précieux, à l'amélioration des installations techniques locales.

MÉMOIRE VIVE

L'UNC, l'Union Nationale des Combattants a géré l'achat et la pose d'une nouvelle plaque à l'intérieur de l'église communale, rappelant les noms des morts pour la France des guerres de 39-45 et d'Indochine. Elle permettra d'organiser les cérémonies commémoratives à l'intérieur en cas de mauvais temps.

C'EST LA CLASSE

Une nouvelle classe, de niveau grande section/CP, va ouvrir ses portes à l'école de Rivière, en raison de l'afflux de nouveaux élèves. La municipalité dégagera un créneau de 2heures quotidien pour qu'une employée communale puisse apporter son aide tous les matins au nouvel enseignant.

SUCCÈS LOCAUX

Ces deux jeunes Riviérois ont défrayé la chronique locale. L'un par son talent de pâtissier, l'autre comme pêcheur amateur. Avec de beaux résultats dans les deux cas !

Graine de chef !

Un silure si long…

Bec sucré

Bixente Luberriaga, 12 ans (et fils de Patxi, l'adjoint au maire en charge des travaux) est un pâtissier de talent. La preuve, il s'est illustré dans un concours organisé par la ville de Dax « *Je n'avais pas l'âge requis*, explique-t-il. *Mais je leur ai envoyé des photos de mes réalisations, et ils m'ont laissé participer* ». Il s'y est imposé, grâce à une création associant la cacahuète, le caramel et le chocolat.

Il va régulièrement à la pâtisserie locale donner un coup de main. « *J'y fais de tout*, raconte Bixente : *de la vente, du pain, des gâteaux, la vaisselle…* » une expérience qui lui sera précieuse pour obtenir une alternance ou pour passer d'autres concours. « *J'aimerais participer à l'émission du « meilleur pâtissier »*, affirme-t-il, *mais il faut avoir 16 ans…* » L'important c'est de se régaler !

Pêche au gros

S'il a quelques années de plus que le jeune marmiton, Valentin Cassou est tout aussi passionné, mais de pêche. Le 1er mai, ce travailleur forestier de 21 ans a sorti de l'eau un silure de 2,33 mètres. « *J'étais du côté du Vimport avec des amis*, raconte-t-il. *On pêchait au cassant, avec une brème de 40cm. Quand on a vu le remous, on a compris qu'il y avait un client.* »

L'énorme poisson de 80 kg était une rareté, mais pas une exception. « *Il y a déjà eu jusqu'à 2,65 mètres à Saubusse* », explique Valentin. De quoi faire un sacré ragoût… Si sa chair était plus goûteuse. « *Ils sont très fades. D'ailleurs, je pratique le « no kill »*, c'est-à-dire que je relâche toutes mes prises. » Valentin compte bien battre à nouveau des records cet été, mais avec les thons rouges !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BOUHI Ilyan né le 27 août 2022
LAMARQUE Joy née le 9 septembre 2022
LAMARQUE Lya née le 9 septembre 2022
GROSS Nino né le 22 octobre 2022
CONGUES Lucie née le 3 novembre 2022
LEFELLE Thomas né le 4 novembre 2022
LEFELLE Antoine né le 4 novembre 2022
LAVESQUE MONJARRET Rose, Liv née le 21 novembre 2022
CORTIER Elyôn né le 1er janvier 2023
DESCLAUX Agate, Emilia née le 9 février 2023
SAGGIORATO Simon, Pierre, Armido né le 16 février 2023
CONGÉ Néa née le 6 mars 2023
THEBAULT Taho, Charly, Angel né le 6 avril 2023
AMIOT Amara née le 9 avril 2023
LUBET Lucas né le 19 avril 2023

MARIAGES

MICHEL Florian et JUTEAU Mélissa le 17 septembre 2022
MARUCHEAU DE CHANAUD Idesabld et ALLEMANG Emilie le 3 décembre 2022
CHANCEREL Romain et DE ROQUEFEUIL Camille le 25 mars 2023
ALLENDER Thierry et JOUBAIRE Rozen le 29 avril 2023

DÉCÈS

LESBATS Claude décédé le 13 novembre 2022
DIAS Maria décédée le 5 mars 2023
LESGARDS Frédéric décédé le 22 mars 2023
BOUDOT veuve FONTAINE Josiane, Marie, Thérèse, Georgette, Jeannine décédée le 29 mars 2023
TISON veuve DUMOULIN Jeannine Marguerite décédée le 29 mars 2023
DUCASSE Dominique, Philippe décédé le 26 mai 2023
ROGER Andréa décédée le 26 mai 2023
MELHAN Marie-José décédée le 27 mai 2023
CHINNICI Louis, Joseph décédé le 30 mai 2023

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE
lundi et jeudi
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
mardi : 13h30 à 18h30
mercredi : de 8h à 12h
vendredi : 13h30 à 17h

AGENCE POSTALE COMMUNALE
lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 13h30 à 16h30
mercredi
de 8h30 à 11h30

BIBLIOTHÈQUE
lundi - mercredi
de 16h30 à 18h30
samedi
de 10h à 12h

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE, SITE DE RIVIÈRE (CAGD)
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT
05 58 97 57 48 • mairie@rivieresaasetgourby.fr • 21 Place de la Mairie
www.rivieresaasetgourby.fr

Directeur de la publication : Hervé Darrigade • Conception et réalisation : Agence Be Com' Different - www.agencebcd.fr
Crédits photos et visuels : DR - Mairie de Rivière-Saas-et-Gourby • Tirage : 750 exemplaires - Dépôt légal à parution • Impression : Dax Barrouillet Imprimerie
PEFC 10-31-1944 / Certifié PEFC